

Demande d'examen au cas par cas préalable à la réalisation d'une étude d'impact

Article R. 122-3 du code de l'environnement

*Ce formulaire n'est pas applicable aux installations classées pour la protection
de l'environnement*

*Ce formulaire complété sera publié sur le site internet de l'autorité administrative de l'Etat
compétente en matière d'environnement*

Avant de remplir cette demande, lire attentivement la notice explicative

Cadre réservé à l'administration

Date de réception

Dossier complet le

N° d'enregistrement

1. Intitulé du projet

CREATION D'UN DOMAINE VITICOLE DANS LE CAP CORSE

2. Identification du maître d'ouvrage ou du pétitionnaire

2.1 Personne physique

Nom THOREL

Prénom Hugo

2.2 Personne morale

Dénomination ou raison sociale

Nom, prénom et qualité de la personne
habilitée à représenter la personne morale

RCS / SIRET 832 874 432 00020

Forme juridique

Joignez à votre demande l'annexe obligatoire n°1

3. Rubrique(s) applicable(s) du tableau des seuils et critères annexé à l'article R. 122-2 du code de l'environnement et dimensionnement correspondant du projet

N° de rubrique et sous rubrique	Caractéristiques du projet au regard des seuils et critères de la rubrique
47 a)	Défrichement d'une zone enmaquisée en vue d'une plantation de vignes sur une surface de 5 hectares.

4. Caractéristiques générales du projet

Doivent être annexées au présent formulaire les pièces énoncées à la rubrique 8.1 du formulaire

4.1 Nature du projet

Défrichement d'une surface peuplée d'une végétation de type "maquis" (bruyères, cyprès, genets, myrthes, arbousiers...) de différentes tailles. En effet, la majorité du défrichement s'effectuera sur un maquis de petite à moyenne taille car ayant subi des gyrobroyages successifs (zone pare feu).

4.2 Objectifs du projet

La création d'un domaine viticole avec la plantation de 5 ha de vignes en 2 ans. Il s'agit d'une zone agricole "classée" en appellation d'origine protégée "Coteaux du Cap Corse" pour la production de vin.

4.3 Décrivez sommairement le projet

4.3.1 dans sa phase de réalisation

L'opération de défrichement (démaquisage) se fera à l'aide d'un engin mécanique de type "trax" durant la période hivernale 2018-2019 pour la première plantation (2,5 ha) et durant l'hiver 2019-2020 pour la deuxième plantation (2,5 ha). Il s'agit d'un défrichement par "arrachage" ainsi que d'une élimination de la végétation arrachée soit par évacuation soit par brûlage (après un temps de séchage).

4.3.2 dans sa phase d'exploitation

L'opération de défrichement est la première étape ~~en vue~~ d'une préparation de terrain en vue d'une plantation de vignes. L'exploitation des vignes se fera selon des pratiques culturales biologiques et respectueuses de l'environnement. L'implantation des vignes tient compte du relief et des espaces d'intérêts biologiques seront conservés et entretenus (grands arbres, espaces boisés, haies, zones humides) pour que la vigne prenne sa place de façon harmonieuse dans le paysage et l'environnement. Les sols seront enherbés et les vignes décaillées.

4.4.1 A quelle(s) procédure(s) administrative(s) d'autorisation le projet a-t-il été ou sera-t-il soumis ?

La décision de l'autorité administrative de l'Etat compétente en matière d'environnement devra être jointe au(x) dossier(s) d'autorisation(s).

Autorisation de défrichement
Site Natura 2000 " Pointe Nord Cap Corse et îles Finocchiarola,
Gizaglia et Capense".
Site classé "Cap Corse (Secteur Nord)"
~~Site inscrit~~ "Tours génoises des côtes de Corse".

4.4.2 Précisez ici pour quelle procédure d'autorisation ce formulaire est rempli

Autorisation de défrichement

4.5 Dimensions et caractéristiques du projet et superficie globale (assiette) de l'opération - préciser les unités de mesure utilisées

Grandeurs caractéristiques	Valeur
Superficie défrichée	5 ha
Superficie propriété	7 ha 33 a 08 ca

4.6 Localisation du projet

Adresse et commune(s)
d'implantation

Lieu dit Tortone
20275 ERSA

Coordonnées géographiques¹

Long. 9° 22' 58" E Lat. 42° 53' 39" N

Pour les rubriques 5° a), 6° b) et d), 8°, 10°, 18°, 28° a) et b), 32° ; 41° et 42° :

Point de départ :

Long. ___ ° ___ ' ___ " ___ Lat. ___ ° ___ ' ___ " ___

Point d'arrivée :

Long. ___ ° ___ ' ___ " ___ Lat. ___ ° ___ ' ___ " ___

Communes traversées :

4.7 S'agit-il d'une modification/extension d'une installation ou d'un ouvrage existant ?

Oui

Non

4.7.1 Si oui, cette installation ou cet ouvrage a-t-il fait l'objet d'une étude d'impact ?

Oui

Non

4.7.2 Si oui, à quelle date a-t-il été autorisé ?

4.8 Le projet s'inscrit-il dans un programme de travaux ?

Oui

Non

Si oui, de quels projets se compose le programme ?

¹ Pour l'outre-mer, voir notice explicative

5. Sensibilité environnementale de la zone d'implantation envisagée

5.1 Occupation des sols

Quel est l'usage actuel des sols sur le lieu de votre projet ?

Aucun.

Existe-t-il un ou plusieurs documents d'urbanisme (ensemble des documents d'urbanisme concernés) réglementant l'occupation des sols sur le lieu/tracé de votre projet ?

Oui Non

Si oui, intitulé et date d'approbation :
Précisez le ou les règlements applicables à la zone du projet

Zone Agricole 29/07/2005 (PLU)
Loi "littoral" n°86-2 03/01/1986
Loi "montagne" n°85-30 09/01/1985

Pour les rubriques 33° à 37°, le ou les documents ont-ils fait l'objet d'une évaluation environnementale ?

Oui Non

5.2 Enjeux environnementaux dans la zone d'implantation envisagée :

Complétez le tableau suivant, par tous moyens utiles, notamment à partir des informations disponibles sur le site internet <http://www.developpement-durable.gouv.fr/etude-impact>

Le projet se situe-t-il :	Oui	Non	Lequel/Laquelle ?
dans une zone naturelle d'intérêt écologique, faunistique et floristique de type I ou II (ZNIEFF) ou couverte par un arrêté de protection de biotope ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	ERSA commune entrant dans le champ d'application
en zone de montagne ?	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	ERSA commune entrant dans le champ d'application loi "Montagne" n°85-30 du 09/01/1985 (PADDUC)
sur le territoire d'une commune littorale ?	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	ERSA commune entrant dans le champ d'application loi "Littoral" n°86-2 du 03/01/1986 (PADDUC)
dans un parc national, un parc naturel marin, une réserve naturelle (régionale ou nationale) ou un parc naturel régional ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
sur un territoire couvert par un plan de prévention du bruit, arrêté ou le cas échéant, en cours d'élaboration ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	

dans une aire de mise en valeur de l'architecture et du patrimoine ou une zone de protection du patrimoine architectural, urbain et paysager ?	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	La parcelle B283 est située dans le périmètre de protection d'un monument historique (tour de Tollare ou /et phare et/ou/ tour de la Giraglia) Zone Spéciale de Conservation "habitats-faune et flore"
dans une zone humide ayant fait l'objet d'une délimitation ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
dans une commune couverte par un plan de prévention des risques naturels prévisibles ou par un plan de prévention des risques technologiques ? si oui, est-il prescrit ou approuvé ?	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	Zone inondable (B283) (B543) ERSA commune concernée par le risque de submersion marine
dans un site ou sur des sols pollués ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
dans une zone de répartition des eaux ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
dans un périmètre de protection rapprochée d'un captage d'eau destiné à l'alimentation humaine ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
dans un site inscrit ou classé ?	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	Site inscrit: "Cap Corse" Site inscrit: "Tours génoises des côtes de Corse" Site classé "Cap Corse Nord, îles Finocchiarola, île de la Giraglia et domaine public"
Le projet se situe-t-il, dans ou à proximité :	Oui	Non	Lequel et à quelle distance ?
d'un site Natura 2000 ?	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	Dans le site Natura 2000 n° FR 9400568 "Cap Corse Nord et île Finocchiarola, Giraglia et Capense (côte de Tacinaggio à Centuri)"
d'un monument historique ou d'un site classé au patrimoine mondial de l'UNESCO ?	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	Tours génoises Tollare et Giraglia Phare de la Giraglia

6. Caractéristiques de l'impact potentiel du projet sur l'environnement et la santé humaine

6.1 Le projet envisagé est-il susceptible d'avoir les incidences suivantes ?

Veuillez compléter le tableau suivant :

Domaines de l'environnement :		Oui	Non	De quelle nature ? De quelle importance ? Appréciez sommairement l'impact potentiel
Ressources	engendre-t-il des prélèvements d'eau ?	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	Des prélèvements d'eau sont prévus pour arroser les vignes les deux premières années après plantation. Leur importance dépend des conditions météo. En cas de sécheresse de l'ordre de 10 m ³ /ha/an.
	impliquera-t-il des drainages / ou des modifications prévisibles des masses d'eau souterraines ?	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	Si une veine d'eau est rencontrée pendant la préparation des terrains un drain peut être enterré afin d'écouler l'eau en aval de la parcelle de vigne.
	est-il excédentaire en matériaux ?	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	Le maquis arraché lors du défrichage ne sera pas réutilisé.
	est-il déficitaire en matériaux ? Si oui, utilise-t-il les ressources naturelles du sol ou du sous-sol ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	En fonction des analyses de sol un amendement organique peut être envisagé.
Milieu naturel	est-il susceptible d'entraîner des perturbations, des dégradations, des destructions de la biodiversité existante : faune, flore, habitats, continuités écologiques ?	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	Le défrichage implique la destruction de la flore de type "maquis" (bruyères, lentisques, myrthes...), et donc α Pour réduire l'impact sur la faune les opérations de défrichage se font l'hiver (hors période de nidification des oiseaux)
	est-il susceptible d'avoir des incidences sur les zones à sensibilité particulière énumérées au 5.2 du présent formulaire ?	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	Incidences positives car aujourd'hui la plus grande menace du site est le risque incendie. Car la plantation de vigne est un excellent "pare-feu".

	Engendre-t-il la consommation d'espaces naturels, agricoles, forestiers, maritimes ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	Il s'agit d'une mise en valeur de ces espaces.	
	Est-il concerné par des risques technologiques ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>		
Risques et nuisances	Est-il concerné par des risques naturels ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>		
	Engendre-t-il des risques sanitaires ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>		
	Est-il concerné par des risques sanitaires ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>		
Commodités de voisinage	Est-il source de bruit ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>		
	Est-il concerné par des nuisances sonores ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>		
	Engendre-t-il des odeurs ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>		
	Est-il concerné par des nuisances olfactives ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>		
	Engendre-t-il des vibrations ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>		
	Est-il concerné par des vibrations ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>		

	Engendre-t-il des émissions lumineuses ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
	Est-il concerné par des émissions lumineuses ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
Pollutions	Engendre-t-il des rejets polluants dans l'air ?	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	Echappements des engins agricoles. Les traitements de la vigne par pulvérisation ou pondage seront d'origine organique.
	Engendre-t-il des rejets hydrauliques ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
	Si oui, dans quel milieu ?			
	Engendre-t-il la production d'effluents ou de déchets non dangereux, inertes, dangereux ?	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	• Effluents de cave type "lies de vins" Possibilité de les rendre inertes (pH) ou création d'une fosse septique. • Parc de roussin.
Patrimoine / Cadre de vie / Population	Est-il susceptible de porter atteinte au patrimoine architectural, culturel, archéologique et paysager ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
	Engendre-t-il des modifications sur les activités humaines (agriculture, sylviculture, urbanisme / aménagements) ?	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	Revitalisation de l'espace rural et d'un patrimoine pouvant engendrer un attrait pour la population. Projet pouvant créer des emplois dans l'espace rural également.

6.2 Les incidences du projet identifiées au 6.1 sont-elles susceptibles d'être cumulées avec d'autres projets connus ?

Oui Non Si oui, décrivez lesquelles :

6.3 Les incidences du projet identifiées au 6.1 sont-elles susceptibles d'avoir des effets de nature transfrontière ?

Oui Non Si oui, décrivez lesquels :

7. Auto-évaluation (facultatif)

Au regard du formulaire rempli, estimez-vous qu'il est nécessaire que votre projet fasse l'objet d'une étude d'impact ou qu'il devrait en être dispensé ? Expliquez pourquoi.

J'estime que mon projet devrait être dispensé d'étude d'impact car il vise à mettre en valeur un territoire grâce à l'implantation de vignes sur des terrains favorables à la production de vins de qualité (AOP Coteaux du Layon Corse). De plus, il s'agit de revitaliser un lieu où la vigne était cultivée au XIX^e siècle. C'est un projet à taille humaine (5ha de vignes) qui veut concilier activités humaines et biodiversité grâce à des pratiques culturales paysannes, responsables et durables. Les défrichements se feront en période hivernale et des habitats à intérêt floristique et faunistique seront conservés et entretenus (grands arbres, espaces boisés, haies). Les bâtis en place seront également conservés (murs, paillier, bassins). Enfin la création d'un domaine viticole présente un intérêt certain pour lutter contre la plus importante menace du site, les incendies.

8. Annexes

8.1 Annexes obligatoires

Objet		
1	L'annexe n°1 intitulée « informations nominatives relatives au maître d'ouvrage ou pétitionnaire » - non publiée ;	<input type="checkbox"/>
2	Un plan de situation au 1/25 000 ou, à défaut, à une échelle comprise entre 1/16 000 et 1/64 000 (Il peut s'agir d'extraits cartographiques du document d'urbanisme s'il existe) ;	<input checked="" type="checkbox"/>
3	Au minimum, 2 photographies datées de la zone d'implantation, avec une localisation cartographique des prises de vue, l'une devant permettre de situer le projet dans l'environnement proche et l'autre de le situer dans le paysage lointain ;	<input type="checkbox"/>
4	Un plan du projet <u>ou</u> , pour les travaux, ouvrages ou aménagements visés aux rubriques 5° a), 6° b) et d), 8°, 10°, 18°, 28° a) et b), 32°, 41° et 42° un projet de tracé ou une enveloppe de tracé ;	<input type="checkbox"/>
5	Sauf pour les travaux, ouvrages ou aménagements visés aux rubriques 5° a), 6° b) et d), 8°, 10°, 18°, 28° a) et b), 32°, 41° et 42° : plan des abords du projet (100 mètres au minimum) pouvant prendre la forme de photos aériennes datées et complétées si nécessaire selon les évolutions récentes, à une échelle comprise entre 1/2 000 et 1/5 000. Ce plan devra préciser l'affectation des constructions et terrains avoisinants ainsi que les canaux, plans d'eau et cours d'eau ;	<input type="checkbox"/>

8.2 Autres annexes volontairement transmises par le maître d'ouvrage ou pétitionnaire

Veillez compléter le tableau ci-joint en indiquant les annexes jointes au présent formulaire d'évaluation, ainsi que les parties auxquelles elles se rattachent

Objet

9. Engagement et signature

Je certifie sur l'honneur l'exactitude des renseignements ci-dessus

Fait à

Micomo

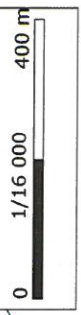
le.

25/10/2018

Signature



ERSA
Propriétaire
THOREL Hugo








Mortone



© IGN 2017 - www.geoportail.gouv.fr/mentions-legales

Longitude : 9° 23' 00" E

Latitude : 42° 59' 39" N

 : surface totale (propriété)	 : espace boisé
 : surface à défricher	
 : rang de rigne	
 : haie	

Pinese



© IGN 2017 -

Longitude : 9° 23' 13" E
 Latitude : 43° 00' 10" N



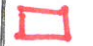



: surface totale (propriété)
 : surface à défricher
 : rang de ligne

Mortone 2

© IGN 2017 - www.geoportail.gouv.fr/mentions-legales

Longitude : 9° 23' 01" E

Latitude : 42° 59' 42" N

- | | |
|---|--|
|  : surface totale (propriété) |  : espace boisé |
|  : surface à défricher |  : sens de la pente
(10% en moyenne) |
|  : rang de vigne | |
|  : haie | |

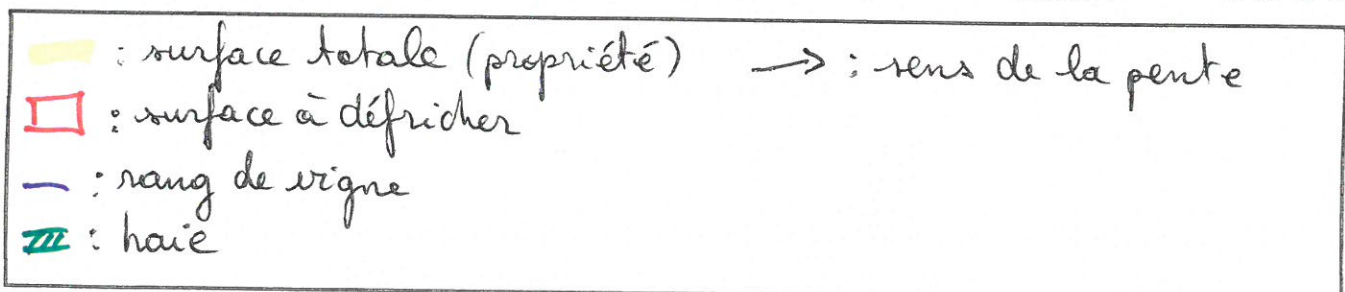
Mortone 3



© IGN 2017 -

Longitude : 9° 22' 55" E

Latitude : 42° 59' 43" N









Mortone 1



© IGN 2017 - www.geoportail.gouv.fr/mentions-legales

Longitude : 9° 22' 57" E

Latitude : 42° 59' 37" N

	: surface totale (propriété)		: sens de la pente (10% en moyenne)
	: surface à défricher		: rang de vigne
	: haie		
	: espace boisé		